



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

RNCP- 36 836 Caferuis

Date d'échéance de
l'enregistrement : 31/08/2027

CAFERUIS

Certificat D'Aptitude aux
Fonctions d'Encadrement et de
Responsable d'Unités
d'Intervention Sociale



L'ETSUP : L'ECOLE DES FORMATIONS DU SOCIAL

ÊTRE ACTEUR D'UN MONDE EN MUTATION

Acteur majeur des formations en travail social, l'Etsup propose des formations initiales, supérieures et professionnelles. L'école a été créée en 1917 par cinq femmes militantes de l'action sociale et du mouvement pour le vote des femmes. Elle a pour projet de qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale, de développer les compétences des professionnels et en particulier ceux qui œuvrent dans le champ de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise, de promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social.

Longtemps spécialisée dans la formation des assistants de service social et des encadrants de services sociaux, elle a au fil du temps diversifié ses champs d'expertise, en proposant des formations aux métiers du champ éducatif et de l'insertion professionnelle. Environ 1 789 étudiants et stagiaires sont chaque année formés dans notre école.

L'ORGANISATION

L'ETSUP est gérée par l'Association des surintendantes d'usines et de services sociaux. L'association est reconnue d'utilité publique depuis 1923. L'école compte aujourd'hui une quarantaine de salariés permanents, dont environ 22 formateurs permanents. Environ 524 formateurs occasionnels contribuent également aux formations dispensées. L'école est structurée en 2 pôles pédagogiques, sous la responsabilité de la Direction générale. L'école dispose aussi d'un centre de ressources documentaires et numériques.

1789

Etudiants et stagiaires

22

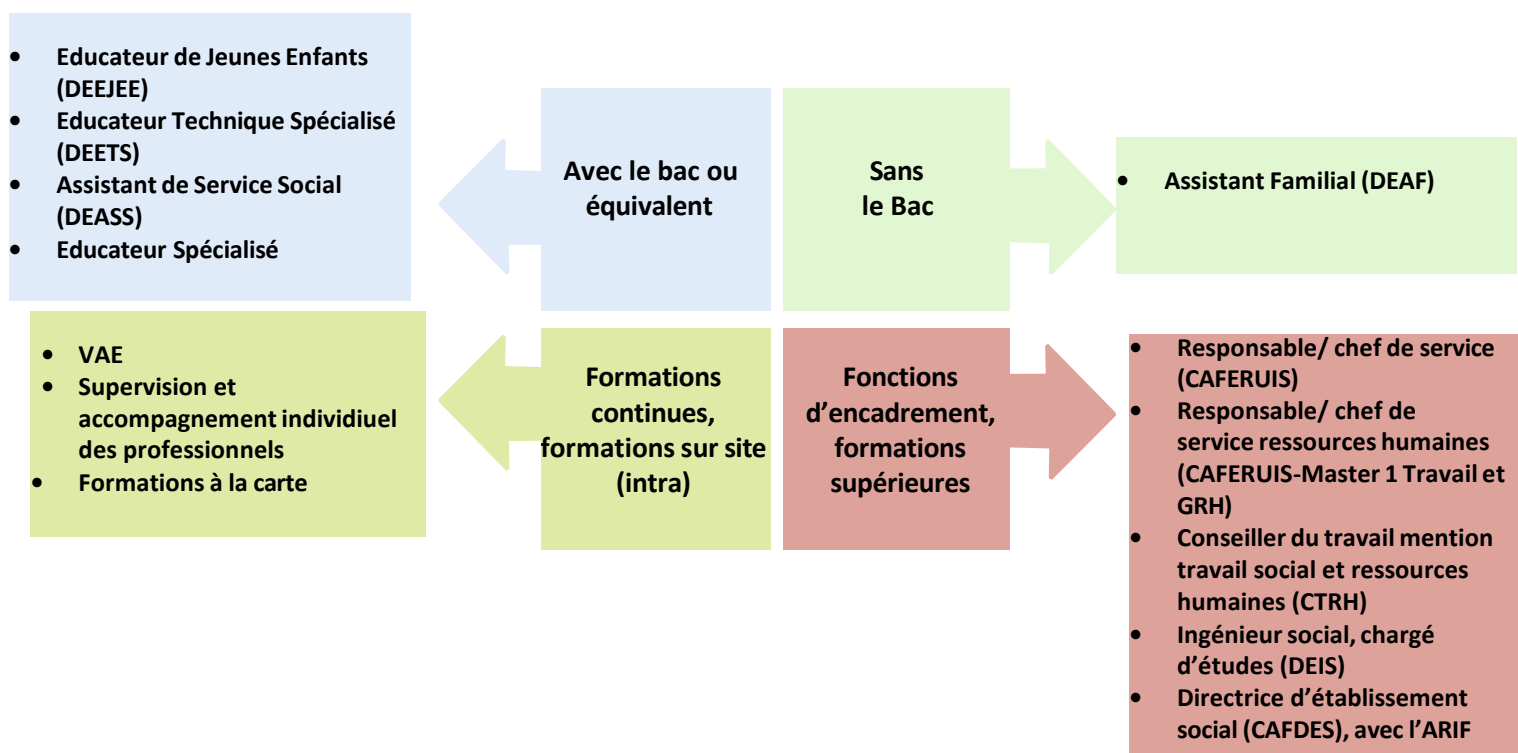
Formateurs

524

Formateurs occasionnels

2

Pôles Pédagogiques



AUJOURD'HUI

La professionnalisation des fonctions d'encadrement est un enjeu majeur dans le travail social.

Dans son acception générale, le terme de professionnalisation traduit un processus de constitution de professions. Dans les pratiques sociales, la professionnalisation est aussi une catégorie politique ou administrative, une notion culturelle ou identitaire et traduit également une visée managériale (Demazière, 2009).

D'après Richard Wittorski (2007), en France, la notion de professionnalisation est principalement portée par les organisations à partir des années 1970-1980 et s'inscrit dans un mouvement plus global de valorisation de la culture de l'autonomie, de l'efficacité et de la responsabilité. La professionnalisation-formation favorise le développement des savoirs et des compétences.

Ce mouvement de professionnalisation de l'ensemble des professionnels passe aussi par l'encadrement, en charge du management, de l'animation d'équipe, et de l'animation stratégique.

Les travaux réalisés dans le cadre des Etats généraux du travail social soulignent la nécessité de garantir une double formation aux métiers et au management aux cadres du secteur social et médico-social. Le groupe de travail « coordination interinstitutionnelles entre acteurs » (Etat généraux du travail social, 2015) s'est attaché à mettre en lumière le rôle clé des cadres et les exigences à renforcer en termes de formation. Il souligne aussi le constat de « profond désarroi chez une grande partie des cadres, qui font part du sentiment d'être constamment en porte-à-faux entre un encadrement supérieur tourné vers des logiques de performance gestionnaire et des professionnels de terrain qui relayent les difficultés toujours croissantes des populations prises en charge » (Etat généraux du travail social, 2015).

Diriger, encadrer, soutenir, accompagner, contrôler, animer, piloter, organiser, développer, motiver, mobiliser, et aujourd'hui manager : autant de verbes d'action pour dire, en effet, l'inépuisable tâche dévolue aux responsables de service en travail social aujourd'hui. La formation professionnelle qualifiante qui mène au Caferuis, permet à ses participants, outre l'acquisition et le renforcement de leurs connaissances et de leurs compétences, de mettre au travail et en débat leurs représentations et leurs expériences de l'encadrement d'équipe(s). Ces professionnels en exercice, bien qu'ils partagent un même titre ou statut, exercent leur rôle au quotidien dans des réalités différentes. Ils construisent ainsi en formation un socle métier commun, tout en interrogeant dans cet espace dédié, la diversité des places, fonctions, missions, contraintes et marges de manœuvre qui leur sont dévolues dans le secteur.

En effet, le poste de « responsable » peut s'exercer dans des contextes différents :

- Groupe, service, unité de vie, petite ou moyenne structure, selon la taille des organisations ;
- La multiplicité et l'hétérogénéité des établissements et services : structures en milieu ouvert (AEMO-prévention) ou résidentielles (internat, hébergement, relogement) dans le secteur social ou médico-social, public ou privé ;
- Dans des environnements complexes : dynamique interne, travail en réseau et en partenariat.

De plus, l'entrée dans le secteur social est le fait de trajectoires variées. Les professionnels sont issus de formations initiales multiples : assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, conseillère en économie sociale et familiale, animateur, etc. Il peut s'agir d'étudiants, de professionnels issus d'autres secteurs, de bénévoles qui cherchent une qualification professionnelle après un engagement associatif ou humanitaire. Cette diversité des itinéraires permet d'assurer une hétérogénéité des regards et des analyses de la fonction. Cette ouverture est précieuse dans cette période de mutations du travail social.

L'arrêté du 30 août 2022 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale régit cette formation qui est inscrite au RNCP.

A l'ETSUP, la formation est construite à partir des besoins de formation des stagiaires, repérés grâce à la proximité qu'entretient l'école avec les établissements sociaux et médico-sociaux de l'Île-de-France. Conformément aux textes le régissant, le CAFERUIS s'organise autour de Blocs de compétences

- **Bloc de formation 1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale**
- **Bloc de formation 2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale**
- **Bloc de formation 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale**
- **Bloc de formation 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service**

Ces quatre blocs de compétences sont construits à partir des activités correspondantes au cœur de métier, inspirées par les référentiels d'activités et compétences. La "communication" est une compétence transversale aux quatre blocs.

..et une partie pratique

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage. Elle a pour objectif soit d'initier le stagiaire à la fonction de cadre intermédiaire, soit d'apporter une expérience nouvelle à celle déjà obtenue dans le cadre de ses fonctions actuelles. Le stage est relié à l'ensemble des unités de formation. Sa durée est de 8 à 12 semaines selon les allègements possibles. Il s'effectue auprès d'un professionnel exerçant des fonctions d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social. Le stage fait l'objet d'une convention entre l'établissement de formation, le stagiaire et l'organisme d'accueil. La convention précise ses objectifs, les modalités du déroulement du stage, de l'évaluation et de l'organisation du tutorat.

Objectifs pédagogiques

- Investir la fonction de cadre dans une organisation et se situer comme responsable d'une équipe
- Manager une équipe en développant sa cohésion et en garantissant l'évolution des compétences des salariés
- Mettre en œuvre et piloter le projet d'établissement ou de service en développant une expertise propre à celui-ci
- Appréhender les enjeux liés à l'évolution des politiques publiques, des politiques sociales, des acteurs et des territoires de projet (partenariat, réseau)
- Être garant de la qualité de service et du respect du droit des usagers
- Assurer le suivi budgétaire, administratif et logistique d'une unité et l'inscrire dans son environnement institutionnel et réglementaire

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Des cours magistraux
- Des ateliers de cultures et pratiques professionnelles en sous-groupe
- Des ateliers de guidance (DET, Mémoire) en sous-groupes
- Des guidances individuelles
- Des cours à distance

Bloc de compétence 1 : Piloter l'activité

- La sociologie des organisations
- Les politiques sociales
- Les projets -Territoires et Partenariat
- les projets des personnes accompagnées (loi 2002-02)
- l'expertise technique : ateliers

Bloc de compétence 2 : Manager et Gérer les RH

- Composantes et Pratiques managériales
- Gestion des Ressources Humaines (GPEC, DUERP, etc..)
- Droit du travail, Conventions collectives

Bloc de compétence 3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire

- L'organisation du travail et la gestion administrative et logistique
- La gestion budgétaire

Bloc de compétence 4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

- La démarche méthodologique de projet
- Évaluation et Qualité
- Méthodologie de mémoire
- Responsabilité sociale et environnementale
- Économie sociale et solidaire

Compétence transversale au 4 blocs de compétence : La Communication

- Communiquer dans le cadre du pilotage d'une UIS
- Communiquer dans le cadre du management et de la gestion des RH
- Communiquer dans le cadre de la gestion budgétaire, logistique et budgétaire
- Communiquer sur le projet d'établissement ou de service

Temporalité du parcours de formation et évaluation

Le calendrier des épreuves propose d'échelonner les travaux en fonction des enseignements dispensés et ainsi de ne pas regrouper toutes les épreuves en fin de parcours.

L'organisation des épreuves se déroule dans la chronologie suivante :

- Bloc 3 : épreuve sur table (semestre 1)
- Bloc 1 : réalisation d'un dossier et soutenance orale (semestre 2)
- Bloc 2 : épreuve orale (semestre 3)
- Bloc 4 : réalisation et soutenance d'un mémoire (fin de parcours)

Chaque bloc de compétence est validé séparément et reste ensuite acquis. Si seul l'obtention des quatre blocs de compétence permet la délivrance de la certification CAFERUIS, l'arrêté du 31 août 2023 autorise une entrée par bloc, c'est-à-dire la possibilité de s'inscrire pour l'un ou l'autre des Blocs de compétence et non pour la totalité du parcours (voir brochure « CAFERUIS : « Brochure par blocs de compétences »).

Les intervenants en Caferuis

L'ETSUP s'appuie sur un réseau dense et riche de formateurs réguliers et occasionnels qui interviennent en formations CAFERUIS; Formateurs de métiers ayant développé une expertise, professionnels de terrain encadrants issus de différents champs du social et du médico-social, les différents profils de nos intervenants favorisent une pédagogie centrée sur l'articulation permanente entre savoirs et savoirs/faire, outils théoriques et pratiques de terrain, partages d'expériences et co-construction des apports avec les stagiaires.

Prérequis à l'entrée en formation/Public

Formation ouverte aux travailleurs sociaux et paramédicaux titulaires d'un diplôme délivré par l'Etat (DEES, DEASS, DEFA, BTS, IDE, etc. ou d'un diplôme universitaire de niveau 6. Elle est également accessible, sous conditions, aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau 5 ou 4 (dans le domaine) mais justifiant en parallèle d'une expérience de 2 à 4 ans d'expérience professionnelle dans les champs de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. (voir arrêté du 30 août 2022)

Allègements de formation

A l'entrée en formation, les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de la certification globale ou ceux inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier de dispenses de formation et de certification et/ou d'allègements de formation (Article 7 de l'arrêté du 31 août 2022) - nous contacter pour plus de précisions..

Accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

Notre établissement est ERP et est accessible aux publics en situation de handicap.

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposons un entretien avec le responsable de formation afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

78

**participants en
2023**

77 %

de réussite en 2023
sur 39 candidats présentés,
sessions d'avril et novembre 2023
confondues

100 %

de satisfaction en février 2024
d'après les 8 réponses obtenues à notre
questionnaire

2

rentrées par an

Un dossier de candidature :

- Joindre les pièces demandées dans le dossier d'inscription (site internet « admission »)
- Joindre un texte de présentation personnalisée de votre parcours professionnel de 4 pages développant vos motivations et précisant comment cette formation s'inscrit dans votre projet professionnel et personnel

Calendrier d'admission :

- Candidature à envoyer entre le 4 mars et le 3 mai 2024
- Sélection semaines du 29 avril 2024 et du 13 mai 2024

Modalités de sélection :

- Entretien de 40 minutes environ : 10 minutes où le candidat présente son projet – 30 minutes d'échanges sur les attendus et enjeux de la formation
- Le candidat recevra une confirmation de son admission 1 semaine après l'entretien

Rentrée le lundi 16 septembre 2024

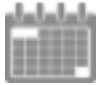
Nombre de places : 25

Pour vous inscrire :

Pour plus de renseignements, vous pouvez télécharger le document les «modalités d'inscription».

-





Début de la formation

septembre 2024 à mars 2026



Volume horaire

400 heures de cours et 6 à 12 semaines de stage (selon les allègements)



Durée et rythme de la formation

3 à 5 jours consécutifs par mois



Tarif d'admission : 100 euros

Tarif de la formation : 7 500 euros

Tarif total : 7 600 euros



Un site de formation ETSUP :

Tour Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris

-

Equipe de la filière CAFERUIS : formations-superieures@etsup.com

- **Référent handicap** : referent.handicap@etsup.com
- **Accueil – Standard** : 01.44.16.81.81
- **Courriel de contact** : contact@etsup.com
- **Site de formation** : Tour Montparnasse : 33 avenue du Maine -75015 PARIS



ÉCOLE SUPÉRIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

<https://www.etsup.com>



[Découvrez l'équipe de l'ETSUP](#)

[L'ETSUP Info, lettre électronique](#)